



**Fédération
Luxembourgeoise de
Volleyball a.s.b.l.**

Affiliée à la CEV, à la FIVB et membre du COSL

Réunion C.A. du 10.10.2023 – Rapport

Présents : Zambon Norma, Weber Dany, Rossi Françoise, Breuer Bob, Burelbach Marc,
Kremer Gilbert, Bolkaerts Jenny
Schooff Torsten, Directeur technique
Schomer Chantal, Gestionnaire administratif

Excusés : Hepp Carole, Clement Sven

Présidente et C.A.

- Le rapport de la réunion du CA du 21.09.2023 est approuvé.
- Le CA finalise l'Offre d'Emploi pour un(e) Chargé(e) LTAD, qui sera transmise aux clubs et à l'ADEM et diffusée via les réseaux sociaux.
- Chantal est rajoutée au Groupe WhatsApp CA et à la liste Email CA.

Commission Technique / Directeur Technique

• Torsten ajoute quelques précisions sur le rapport du Coach Meeting qu'il a eu en date du 3 octobre et qu'il avait déjà envoyé aux membres du CA. Dans cette réunion, le directeur technique a discuté avec les entraîneurs le programme de la saison 2023-2024 pour les cadres nationaux comprenant les compétitions suivantes : Novotel-Cup, MEVZA U20 Qualifiers for European Championship, Silverleague 2024, EuroVolley 2026 Qualifiers.

Les entraîneurs et le directeur technique ont également fixés les stages de préparation pour le Novotel-Cup et envisagent à long terme des matches d'entraînement avec des sélections de la Belgique et de la Sarre, surtout pour les cadres jeunes.

Torsten leur a rappelé la marche à suivre pour la demande de congé sportif et souhaite que les équipes désignent un porte-parole qui collectionnera toutes les informations nécessaires avant de les transmettre au secrétariat de la FLVB, qui s'occupera alors de la demande pour l'octroi de congé sportif pour les sports collectifs comme prévu par le ministère des sports.

Torsten Schooff affirme aussi que les entraîneurs sont en train de rédiger le programme et les exercices du Level 3 de la LetzVolley Academy. La première session du Level 1 aura lieu le 7 novembre, du Level 2 le 14 novembre et du Level 3 le 21 novembre 2023. Les prochaines sessions pour tous les niveaux auront lieu du 9 au 10 décembre 2023, du 17 au 18 février 2024, du 20 au 21 avril 2024 et la session finale d'examen est prévue pour le 18 et 19 mai 2024.

Fédération
Luxembourgeoise
de Volleyball a.s.b.l.

3, route d'Arlon
L-8009 Strassen
Luxembourg

+352 48 41 86
info@flvb.lu
www.flvb.lu

CCPLLULL : LU20 1111 0088 5427 0000
BGLLLLULL : LU88 0030 1485 8111 0000
CCRALULL : LU70 0099 7800 0027 6352

RCS : F5200
TVA : LU15593608

LU^{EMBOURG}
LET'S MAKE IT HAPPEN



NOVOTEL



voyages
emile weber



ASPORT
sport fashion lifestyle
sports meet fashion



**Fédération
Luxembourgeoise de
Volleyball a.s.b.l.**

Affiliée à la CEV, à la FIVB et membre du COSL

Torsten explique que Vio Vlad assumera dorénavant la tâche de CEV School Project Manager et qu'elle est en train de mettre en place le programme ensemble avec les instituteurs responsables des différentes écoles primaires. Les premiers cours auront lieu à Junglinster et Steinsel. Les coaches responsables sont Fabio Aiuto, Andrej Gorbachev et Ranguel Krivov.

Les horaires d'entraînements du Sportlycée pour l'année scolaire 2023/2024 demeurent inchangés et ont lieu à la Coque. Ces entraînements sont assurés par Fabio Aiuto et Ranguel Krivov.

Le secrétariat a envoyé un questionnaire aux clubs pour obtenir les coordonnées de leurs entraîneurs. Cette liste servira à mieux établir les contacts entre entraîneurs de clubs et entraîneurs nationaux, à organiser des visites aux entraînements des clubs afin de détecter des nouveaux talents respectivement à offrir aux coaches des clubs de participer de temps en temps à l'entraînement national pour des échanges de vue.

Afin de ne pas perdre à jamais des jeunes n'ayant pas encore atteint le niveau des cadres nationaux, le directeur technique et les entraîneurs suggèrent de pouvoir leur proposer un programme d'entraînement individuel à suivre dans leurs clubs afin d'améliorer leur niveau et de recevoir une nouvelle chance de rejoindre l'entraînement national après une année supplémentaire d'entraînement dans le club.

Le directeur technique et les entraîneurs sont d'accord qu'il leur faut une meilleure communication des deux côtés, plus directe et uniquement via l'adresse email professionnelle de Torsten.

- Lors de la réunion de Torsten Schooff, représentant les attentes de la FLVB, et le préparateur physique, il est devenu évident que les deux parties ne sont définitivement plus sur la même ligne. Le CA déplore de ne pas avoir eu un concept écrit, devoir pourtant fixé dans le contrat expiré, et décide de ne pas lui proposer un nouveau contrat.

- Le CA accepte que Monsieur Christian Boudot, en vue de sa formation d'entraîneur, assiste Monsieur Andrej Gorbachev aux entraînements des cadres cadettes. Une indemnité couvrant ses frais de route lui sera proposée.

- Le CA acceptera des stagiaires français, poursuivant une formation de Scorer pour les Jeux Olympiques, pendant le Novotel Cup. Le CA demande à Carole Hepp, qui est l'intermédiaire de ce projet, de voir si leur système ne pouvait servir aussi pour le Live Ticker du tournoi afin de pouvoir profiter de la «man-power» et d'éviter de faire double emploi.

- Norma Zambon présente la mise à jour du Règlement des Cadres nationaux de Beach-Volley et le barème des valeurs des tournois et des points comptant pour la sélection aux Jeux des Petits Etats d'Europe. Elle fait un bref rapport de la réunion qu'elle a eue avec l'équipe Hilbert/Weber qui ont présenté leurs projets dans le domaine du beach-volleyball. Le CA assure de les soutenir dans la mesure du possible.

Fédération
Luxembourgeoise
de Volleyball a.s.b.l.

3, route d'Arlon
L-8009 Strassen
Luxembourg

+352 48 41 86
info@flvb.lu
www.flvb.lu

CCPLLULL : LU20 1111 0088 5427 0000
BGLLLLULL : LU88 0030 1485 8111 0000
CCRALULL : LU70 0099 7800 0027 6352

RCS : F5200
TVA : LU15593608

LU^XEMBOURG
LET'S MAKE IT HAPPEN



NOVOTEL





**Fédération
Luxembourgeoise de
Volleyball a.s.b.l.**

Affiliée à la CEV, à la FIVB et membre du COSL

- Gilbert Kremer lance la discussion sur la collecte des tricots des membres des cadres nationaux. En effet, le problème se pose surtout chez les cadres jeunes qui ne disposent pas d'équipement propre portant leur nom et qui doivent le rendre après chaque compétition. Gilbert a constaté qu'il doit malheureusement souvent insister pour le retour de l'équipement dans les délais imposés et de manière complète et propre. Le CA décide de commander des sacs en étoffe afin de pouvoir remettre convenablement l'équipement aux athlètes et attendra en revanche, que le retour se fasse de la même manière. Gilbert propose aussi de réfléchir sur une éventuelle caution à payer par chacun et d'établir une charte de comportement à laquelle chacun devra se conformer sous peine de punition.

Commission Sportive / Arbitres / Jeunes / Beach

- Le match en NL Dames entre V80 Pétange et Volley Bartreng n'a pas été joué suite à l'absence du deuxième arbitre. Après consultation du rapport du 1^{er} arbitre, le CA décide que l'article 117 du ROI entre en vigueur, ce qui veut dire que le club jouant à domicile doit faire par écrit dans les prochains cinq jours à son adversaire 3 propositions de date et heure, qui doivent se situer dans les 30 jours à partir de la rencontre non jouée.

L'une d'elles au moins doit se situer sur un samedi ou dimanche. Aucune rencontre officielle d'une des équipes ne doit figurer au programme aux dates proposées.

Une copie des propositions est à adresser à la FLVB. L'équipe adverse doit accepter l'une des dates proposées moyennant réponse écrite endéans les cinq jours de la réception des propositions et copie à la FLVB.

Celle-ci confirmera date et heure retenues aux clubs concernés ainsi qu'au responsable-arbitre du club des arbitres prévus pour la rencontre initiale.

- Chantal propose d'envoyer aux clubs quelques explications concernant la mise à jour des photos de licence dans SAMS permettant aux arbitres de faire le contrôle visuel en début de match ainsi qu'un rappel que les clubs recevants doivent absolument faire une mise à jour du match dans SAMS Score juste avant le match pour garantir que toute saisie de dernière minute soit visible.

- Chantal fait rapport des échanges d'emails concernant les ITC des joueurs provenant des fédérations d'origine DOM et CUB entre la FLVB, la CEV, la FIVB et ces fédérations mêmes n'ayant pas encore abouti à bon terme, tandis que le temps presse pour les joueurs adhérents au VC Lorentzweiler qui jouera en CEV Challenge Cup et qui ne seront pas éligibles sans ITC complet. Les fédérations d'origines, qui dans ce cas, ont droit de demander des frais de transferts ne réagissent pas à la demande d'établir les factures respectives. La FLVB a transmis au service légal de la FIVB le mandat du VCL d'intervenir conformément au Règlement sportif de la FIVB.

**Fédération
Luxembourgeoise
de Volleyball a.s.b.l.**

3, route d'Arlon
L-8009 Strassen
Luxembourg

+352 48 41 86
info@flvb.lu
www.flvb.lu

CCPLLULL : LU20 1111 0088 5427 0000
BGLLLLULL : LU88 0030 1485 8111 0000
CCRALULL : LU70 0099 7800 0027 6352

RCS : F5200
TVA : LU15593608

LU **EMBOURG**
LET'S MAKE IT HAPPEN



NOVOTEL





Fédération Luxembourgeoise de Volleyball a.s.b.l.

Affiliée à la CEV, à la FIVB et membre du COSL

- Le CA prend note des échanges d'emails entre le VC Belair et le Escher VBC concernant l'ingérence des coaches dans l'arbitrage des matches scolaires assuré par des enfants mais n'y donnera pas de suite et compte à ce que les coaches d'équipes se comportent de manière équitable et sportive, notamment en présence de jeunes.

- Le CA prend note des messages reçus concernant la remise du match U15F A entre EVBC et VCB et décide de valider ce match perdu 0-3 pour le EVBC. En effet, si une équipe n'est pas complète, soit pour absence de joueurs soit pour indisponibilité du coach, elle déclare forfait pour ce match ou présente une demande de remise de rencontre dûment remplie et signée par toutes les parties. Ces conditions ne sont pas remplies dans ce cas.

Commission Presse et Communication

- Marc Burelbach présente les derniers développements du nouveau site internet et propose déjà une publication partielle du site, comme par exemple les domaines Indoor et National Teams, qui sont déjà prêts.

Commission Finances / Trésorerie

- Françoise Rossi annonce aux membres du CA que la direction de l'Hôtel Novotel signera une nouvelle convention avec la FLVB, mais renoncera d'être le « Name Sponsor » de la ligue nationale. Ainsi le CA doit rechercher un nouveau sponsor pour la Ligue nationale, respectivement poursuivre des pistes déjà envisagées.

- La commission des finances propose d'envisager un Leasing d'une petite voiture ainsi que le remplacement du minibus actuel par un nouveau minibus aussi sous contrat leasing. Des demandes de devis seront lancées.

Divers / Secrétariat / Prochaines réunions

- La prochaine réunion du Conseil d'Administration aura lieu le mardi, 24 octobre à 18:00 heures à la Maison des Sports.

Fédération
Luxembourgeoise
de Volleyball a.s.b.l.

3, route d'Arlon
L-8009 Strassen
Luxembourg

+352 48 41 86
info@flvb.lu
www.flvb.lu

CCPLLULL : LU20 1111 0088 5427 0000
BGLLLULL : LU88 0030 1485 8111 0000
CCRALULL : LU70 0099 7800 0027 6352

RCS : F5200
TVA : LU15593608

LU^{EMBOURG}
LET'S MAKE IT HAPPEN



NOVOTEL

